

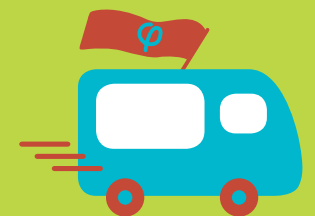
la caravane insoumise



• RURALITÉ •

PRÉSENTATION DE LA CAMPAGNE	P3
FICHE ARGUMENTAIRE	P8
ORGANISATION D'UNE CARAVANE	P15
ANNEXES	21
(À TÉLÉCHARGER SUR LA PAGE DES CARAVANES DE LA PLATEFORME : HTTPS://LAFRANCEINSOUMISE.FR/CARAVANES-RURALES-ETE-2018/)	
ANNEXE 1 COMMUNIQUÉ DE PRESSE	22
ANNEXE 2 FICHE PRATIQUE : INSCRIPTION SUR LISTES ÉLECTORALES	23
ANNEXE 3 FORMULAIRE : RECENSEMENTS	26
ANNEXE 4 : FEUILLE DE CONTACT : REJOINDRE LA FRANCE INSOUMISE	30

CARAVANE RURALITÉ PRÉSENTATION DE LA CAMPAGNE





PRÉSENTATION DE LA CAMPAGNE

CES ACTIONS VISENT À MOBILISER LES INSOU MIS-ES DES TERRITOIRES CIBLÉS, DE TOUCHER LES HABITANT-E-S, ET PERMETTRONT AINSI À LA FRANCE INSOU MISE DE JOUER SON RÔLE DE RELAIS ET PORTE-PAROLE DES PROBLÉMATIQUES ET COLÈRES DES ESPACES RURAUX.

L'organisation de caravanes rurales par les groupes d'action de La France insoumise vise à redonner la parole aux habitant-e-s de ces territoires souvent délaissés par les pouvoirs publics.

S'inscrivant dans le cadre de la campagne de lutte contre la pauvreté décidée par les insoumis-es à la Convention de Clermont-Ferrand en novembre 2017, **les caravanes rurales seront un élément au service de la mobilisation populaire** et de la construction d'une réponse citoyenne, collective et humaniste à l'urgence sociale qui affecte particulièrement ces territoires. **Les groupes d'action de centres urbains et des territoires ruraux sont invités à s'emparer pleinement de ce mode d'action** afin de renforcer les liens entre les villes et les campagnes et de donner la parole aux premier-e-s concerné-e-s.



CONSTRUIRE UN AVENIR EN COMMUN POUR LES TERRITOIRES RURAUX

- La France insoumise répond aux difficultés des espaces ruraux en proposant **un programme qui répond à l'urgence sociale**. Elle promeut un aménagement du territoire soucieux de l'égalité entre métropoles et campagnes, et de la vitalité économique des espaces ruraux.
- La France insoumise souhaite également **mettre au service des habitant-e-s des territoires ruraux les formes de mobilisation et d'auto-organisation populaire** qu'elle propose. Dans des régions où les voix des citoyen-ne-s ont trop souvent été négligées par des pouvoirs publics éloignés et sourds, il est temps de redonner sa place au peuple.
- La France insoumise a aussi à cœur de lutter contre les fausses solutions proposées par le Front National. Dans des territoires ruraux qui cristallisent une forte opposition au pouvoir d'Emmanuel Macron, seule La France insoumise peut fédérer les colères légitimes pour **construire collectivement une réponse humaniste et républicaine**.



DES CARAVANES RURALES, LEVIER POUR S'EMPARER DE CES ENJEUX

- **L'initiative de l'organisation des caravanes rurales revient aux groupes d'action**, meilleurs connaisseurs du contexte local et des points sensibles (villes ou villages emblématiques et/ou fréquentés). L'organisation pourra permettre de remobiliser certains groupes d'action ruraux relativement isolés, et/ou de fédérer plusieurs groupes au niveau local, en nouant au passage des liens entre groupes d'action urbains et ruraux. Les caravanes rurales s'articuleront par ailleurs avec les luttes locales et les acteur-ric-e-s du monde associatif et du monde agricole local, qui pourront y être associé-e-s.
- **Le mouvement proposera des moyens matériels** (un kit pratique, un kit argumentaire, un kit avec du matériel militant, des envois de mails aux insoumis-es, communication sur les réseaux sociaux, communiqué de presse, affiches et tracts...), **humains** (les député-e-s et orateur-ric-e-s du mouvement se déplaceront) et **financiers** (une aide financière pourra être envisagée sur demande, sur la base d'un projet précis (présentation de devis...))
- Les caravanes prendront la forme d'un événement aussi important que possible, afin d'attirer l'attention au niveau local. Elles associeront des actions déjà expérimentées lors des précédentes caravanes (porte-à-porte, accès aux droits, prise de parole), **et de nouveaux modes d'actions, visant à recueillir et donner la parole aux habitant-e-s et à donner une visibilité à leurs problèmes** (recensement des services publics et commerces disparus ; écriture libre ; quiz géants sur les problématiques du monde rural ; stands des acteur-ric-e-s des luttes locales ; prise de parole des habitant-e-s), à mettre en place des réseaux de solidarité (action de relevé du courrier, aide proposée aux habitant-e-s pour leurs démarches), et à donner à l'événement un caractère festif (déjeuners et/ou apéros insoumis, en association avec des producteur-ric-e-s locaux).

CARAVANE RURALITÉ FICHE ARGUMENTAIRE



LUTTER CONTRE LA PAUVRETÉ DANS LES TERRITOIRES RURAUX



LE SAVIEZ-VOUS ?

- **Plus les espaces sont éloignés des centres urbains, plus le niveau de vie est faible.** Les zones rurales isolées, hors influence des pôles urbains, sont celles où **le niveau de vie médian est le plus bas** (1 495 euros/mois contre 1 658 dans les pôles urbains en 2012) ; le taux de pauvreté y était de 18,2% contre 14,3% dans les grands pôles urbains en 2015.
- **La pauvreté en zone rurale touche des populations très diverses.** Toutes les catégories les plus modestes et fragiles de la population y sont surreprésentées : personnes âgées (27 % de plus de 60 ans) ; ouvrier-e-s (32% des actifs) ; employé-e-s (27%) ; agriculteur-ric-e-s (7%). **Les femmes vivant en zone rurale sont particulièrement touchées par la précarité** : 39% des femmes salariées en zone rurale le sont à temps partiel, contre 29% à l'échelle nationale.

Particulièrement fragiles, **les populations des espaces ruraux sont également moins bien aidées et souvent délaissées.**

Quelques exemples :

- Le maillage des services publics et le tissu associatif y sont moins denses, et le non-recours aux droits plus fréquent qu'en ville (par exemple : les prestations sociales constituent 35,3 % des revenus pour l'ensemble des ménages pauvres, mais seulement 28,1 % en zone rurale).
- Les zones rurales souffrent du sous-équipement dans tous les domaines : Ecoles, hôpitaux et services de santé (« déserts médicaux »), équipements culturels, transports, ou commerces (par exemple : 1 commune sur 2 n'a plus aucun commerce ; 300 fermetures de commerce tous les ans en zone rurale entre 2002 et 2008)

- Le problème du logement s'y pose aussi : faiblesse du parc public (seulement 7% de HLM contre 20% en zone urbaine), vétusté (60% du parc privé date d'avant 1948 et les 2/3 des « logements indignes » se situeraient dans l'espace rural, d'où des coûts d'énergie élevés pour des habitant-e-s aux ressources modestes).



COMMENT EN SOMMES-NOUS ARRIVÉS LÀ ? ////////////////

- **Les territoires ruraux souffrent particulièrement de la crise économique et des politiques libérales** qui l'ont aggravée, depuis des décennies et plus encore depuis 2008 :
 - . Entre 2007 et 2014, **l'emploi salarié privé a baissé de -5,8%** au total dans le monde rural (perte de 80 000 emplois) contre -0,8%, au total dans les aires urbaines. La désindustrialisation affecte aussi particulièrement les zones rurales : **-125 000 emplois industriels** en zone rurale entre 1982 et 2010.
 - . L'agriculture est victime du choix du modèle productiviste et du libre marché : **disparition de 70% des emplois agricoles (-560 000) et de 50% des exploitations** entre 1982 et 2010, la concentration en grandes exploitations intensives employant peu (7% environ de la population active rurale).
- Parallèlement, **les politiques d'aménagement du territoire ont systématiquement défavorisé les espaces ruraux**, créant des phénomènes de relégation, voire de désertification :
 - . La « **décentralisation** » a **continûment bénéficié aux grandes capitales régionales**, au détriment des communes et territoires ruraux (par exemple : loi sur la nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) de 2015). Conséquences : la concentration des compétences, des administrations et services publics dans les métropoles et la réduction des moyens alloués aux zones rurales (baisses de dotations).

- . L'action publique s'est révélée « **un contresens en matière d'égalité des territoires** » ; défavorisant les zones rurales « qu'il s'agisse d'enseignement supérieur, de recherche, de santé, d'infrastructures » (rapport rendu en 2014 par le sénateur Alain Bertrand (PS, aujourd'hui LREM !). **L'Etat a accompagné et renforcé la métropolisation au lieu de lutter contre.**

- D'où une fracture territoriale et sociale toujours plus forte entre les métropoles concentrant les activités les plus dynamiques et les populations les plus aisées, et les territoires ruraux devenus des espaces de relégation : ainsi par exemple, depuis la fin des années 1990, plus de **80 % des ménages arrivant dans les campagnes sont des ménages de revenus modestes**, éligibles au parc social, fuyant la hausse des loyers des centre-ville.



QUE FAIT LE PRÉSIDENT MACRON ? //////////////////////////////////////

- Négligeant les communes rurales, **il impose une gouvernance et un aménagement du territoire dominés par l'Etat central et les métropoles**, loin des populations abandonnées.
 - . Les faits sont parlants et Emmanuel Macron l'a dit lui-même aux maires : les mesures prises en 2017 concernant les collectivités territoriales (suppression de la taxe d'habitation ou des emplois aidés) « n'ont pas été dûment concertées » (23/11/2017).
 - . Il prévoit que les nouvelles relations entre l'Etat et les collectivités locales seront fondées sur un principe de contractualisation imposant sur plusieurs années les contraintes et les recettes financières.
 - . Il enlève aux petites communes des leviers fiscaux (taxe d'habitation) et réduit ainsi leur autonomie.

- **Il impose l'austérité aux collectivités territoriales** : en zone rurale, cela veut dire encore moins de moyens et de services publics pour les habitant-e-s, au mépris de l'égalité entre les territoires, et avec des conséquences d'autant plus graves que les emplois publics font souvent vivre ces territoires où l'emploi privé est mis à mal.
 - . Suppression de 300 millions de dotations aux collectivités territoriales pour l'année 2017 (13 milliards prévus sur la durée du quinquennat).
 - . Suppression de la taxe d'habitation pour 80% des ménages : or, cet impôt finance 79% des ressources propres des communes. En dépit des promesses, rien ne garantit que l'Etat compense durablement le manque à gagner de 9,5 milliards.
 - . Suppression de 150 000 contrats aidés souvent indispensables aux petites communes.
 - . Fermetures de centaines de classes rurales dans 57 départements.
 - . Menaces sur les « petites lignes » et la desserte des zones rurales dans le cadre de la réforme de la SNCF.
- **Il fragilise l'agriculture en l'exposant à une concurrence déloyale,** et réduisant les aides de certains agriculteurs :
 - . Soutien aux traités de libre-échange négociés par l'Union Européenne (CETA avec le Canada, traité avec le Mercosur en préparation) : par exemple, le CETA prévoit d'augmenter d'un quart les importations actuelles de l'Union européenne en viande bovine, avec de la viande canadienne produite à moindre coût du fait de normes moins exigeantes, ce qui menace de déstabiliser l'élevage français.
 - . Refonte de la carte des zones défavorisées bénéficiaires d'aides européennes : 4 000 nouvelles communes entrent, mais 1 500 sortent, ce qui signifie pour certain-e-s agriculteur-rices fragilisé-e-s des pertes de 4 000 à 10 000 euros annuels !



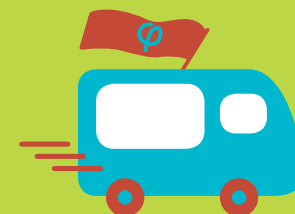
QUE PROPOSE LA FRANCE INSOUMISE ? ////////////////

- **Une organisation territoriale plus juste, plus démocratique, et plus proche des populations rurales et de leurs besoins.**
 - . Mise en place d'une organisation territoriale autour des communes et des départements, en abrogeant les lois de l'Acte 3 de la décentralisation (loi NOTRe, loi MAPTAM)
 - . Permettre la participation des citoyen-ne-s aux décisions des collectivités par l'instauration de conférences citoyennes de territoire
- **Des services publics dans tous les territoires ruraux,** pour mettre un terme aux situations d'abandon, et garantir le bien être et l'égalité entre les citoyen-ne-s où qu'ils vivent.
 - . Inscrire dans la constitution l'égalité d'accès aux services publics des habitant-e-s de tous les territoires de la République sur les missions essentielles de l'État (santé, éducation, eau, énergie, transports, communications, accès à la culture et aux services sociaux)
 - . Faire un moratoire sur les fermetures de services publics et un plan pour leur redéploiement sur les territoires ruraux et périurbains : écoles, services postaux, hôpitaux et services de santé, gares et trains de proximité, équipement culturel, accès au numérique et à la téléphonie mobile en étendant la couverture haut débit à tout le territoire.

• **Un aménagement du territoire soucieux de la vitalité économique des territoires ruraux**, garantissant le bien-vivre de tou-te-s leurs habitant-e-s.

- . Créer un commissariat à l'aménagement du territoire au niveau national, doté de moyens d'analyse et de planification, agissant en articulation avec les communes.
- . Donner aux collectivités rurales les moyens financiers, d'agir et d'investir, en revenant sur les baisses de dotation.
- . Délivrer l'agriculture de la concurrence déloyale produite par les traités de libre-échange et l'Union Européenne.
- . Instaurer des **prix minimums** pour permettre une rémunération décente et ainsi éviter la captation de la valeur ajoutée des intermédiaires et de la grande distribution
- . Mise sous condition stricte d'une surface maximale par actif agricole lors des nouvelles autorisations d'exploiter pour éviter la concentration entraînée par le modèle productiviste
- . Soutenir la transition vers une **agriculture écologique** (planification, subvention, formation).
- . Protéger les populations rurales de formes spécifiques de précarité : Soutien à la restauration du bâti ancien et à la construction en matériaux renouvelables ; protection des agriculteurs-trices de la précarité (Revalorisation des retraites agricoles au minimum au niveau du SMIC pour une carrière complète, avec un objectif de convergence avec le régime général ; Accès de tous les actifs agricoles non-salariés au statut d'agriculteur et à une véritable protection sociale)

CARAVANE RURALITÉ ORGANISATION D'UNE CARAVANE



COMMENT PRÉPARER L'ACTION EN AMONT POUR LES INSOUMIS·ES ?

Ce déroulé est bien sûr indicatif et adaptable en fonction du territoire, des insoumis-es présent·es et des moyens disponibles.



1

CHOISIR LE JOUR : L'UN DES 4 SAMEDIS DU MOIS DE JUILLET

- Samedi 7 juillet
- Samedi 14 juillet
- Samedi 21 juillet
- Samedi 28 juillet



2

CHOISIR LE LIEU DE L'ACTION VILLE MOYENNE / VILLAGE

- **Lieu emblématique** de la désertification du département
- **Trouver** un endroit fréquenté le samedi (Place de la mairie, marché, rue commerçante...)
- **Contact** les groupes d'action à proximité du lieu pour co-organiser avec eux l'événement
- **Identifier** les luttes locales
- **Identifier** les services publics et commerces existants ou non
- **Contact** les associations / collectifs citoyens / producteurs-rices locaux·les et leur proposer de participer (stand)
- **Contact** la **coordination** des foyers ruraux : http://www.fnfr.org/le_reseau_3.php
- **Consulter le site de la mairie** pour trouver des associations



3

PRENDRE UN TEMPS DE PRÉPARATION : 3 SEMAINES MINIMUM

- **Confirmer et informer l'équipe opérationnelle** à l'adresse caravanes@lafranceinsoumise.fr
- **Création de l'événement sur la plateforme :** <https://agir.lafranceinsoumise.fr/evenements/creer/>
- **Formuler une demande de député·e ou orateur·rice nationale** du mouvement à la même adresse
- **Préparer un mail** à envoyer aux insoumis-es du département, avec toutes les informations sur la journée (transmettre à l'équipe opérationnelle qui enverra ce mail)
- **Préparer le matériel nécessaire** (voir l'étape suivante)
- **Organiser des collages** d'affiches annonçant la caravane dans la ville ou le village concerné et aux alentours
- **Organiser des distributions** de tracts et des boîtages
- **Envoyer un communiqué de presse** (modèle téléchargeable sur le site)
- **Assurer la promotion** de l'événement sur les réseaux sociaux
- **Déclaration à la mairie ou préfecture**

N'oubliez pas de prévoir des animations pour les enfants, comme un chamboule-tout ou une pêche aux canards afin de pouvoir discuter plus facilement avec les parents.

Si vous en avez la possibilité : des projections, des concerts ou bien des visites d'exploitation peuvent être organisés.



COMMENT ORGANISER L'ACTION ?

**1**

DE QUEL MATÉRIEL FAUT-IL DISPOSER ?

- **Nourriture à partager** pour le repas (voir avec les producteurs-rices locaux-les en amont)
- **2 ou 3 tables**, quelques chaises, un micro et une enceinte pour les prises de parole
- **Quelques éléments de décorations** (affiches, bandeaux, fanions, banderoles...)
- **Matériel militant à distribuer** (tracts, kit argumentaire, documentation pour s'inscrire sur les listes électorales..)
- **Matériel militant à vendre** (programme, livret thématique, badges..)
- **Un téléphone ou une tablette** s'il y a du réseau pour l'accès aux droits (voir le **kit pratique caravanes d'accès aux droits** sur le site)
- **Feuille de contact** pour inscrire les habitant-e-s désireux-ses de rejoindre la France insoumise
- **Fiches recensement** des services publics et commerces
- **Boîte en carton** pour le relevé du courrier
- **Paper board** (tableau-trépied avec grandes feuilles) ou des feuilles de papier et une ficelle pour les accrocher entre deux arbres ou deux poteaux pour l'exercice de l'écriture libre des porteurs de parole



UN KIT AVEC DU MATÉRIEL MILITANT (D'UNE VALEUR DE 60€) SERA ENVOYÉ POUR CHAQUE CARAVANE ORGANISÉE AVEC :

10 gobelets, 5 livrets ruralité, 5 livrets agriculture, 5 programmes LAEC, tracts campagne pauvreté, 1 kit argumentaire, 1 kit caravane, 5 affiches Phi, 5 affiches campagne pauvreté, 8 bandeaux campagnes pauvreté, 50 autocollants, 5 badges pauvreté, 5 badges Phi).

Pour le recevoir, faire la demande à l'adresse mail : caravanes@lafranceinsoumise.fr

**2**

JOURNÉE TYPE :

Tout au long de la journée, n'hésitez pas à lancer des discussions sur les services publics et commerces disparus, sur le gouvernement et les réformes d'Emmanuel Macron en vous appuyant sur la fiche argumentaire. L'écriture libre et les prises de parole des habitant-e-s sont les bienvenus à tout moment de la journée.

- **La veille ou le matin même** : faire un point et un rappel du déroulé de la journée avec les insoumis-es présent-e-s ; répartition des tâches entre les volontaires

• 10h00 : arrivée

Installation : boisson, matériel militant, paper board ou feuille de papier pour l'écriture libre, point d'accès aux droits, stand des associations, stand des luttes, producteurs-rices...

• Entre 10h et 12h00 : à la rencontre des habitant-e-s

Organiser des groupes de porte-à-porte pour aller vers les habitant-e-s : tracter, présenter la caravane, inviter les habitant-e-s à venir dans la journée ; proposer le recensement des services publics/commerces manquants (cf fiche recensement) ; présenter les actions de substitution aux services publics tels que le relevé du courrier, l'aide dans les démarches administratives, l'aide pour l'inscription sur les listes électorales ; engager des discussions sur les services publics et les commerces disparus (la fiche argumentaire peut servir à amorcer la conversation)



QUE FAIRE APRES L'ACTION ?

- **12h00 - 14h00 : déjeuner festif**

Déjeuner sur place avec les producteurs-rices locaux-les et engager des discussions : débats sur l'écologie, l'agriculture... (adapter en fonction du lieu et des personnes présentes). Si il n'y a pas de producteurs-rices, se diriger sur les marchés ou chez les producteurs-rices directement pour préparer le déjeuner. Profiter de ce moment convivial pour présenter les associations locales, les luttes locales...

- **14H00 - 16H00 : donner la parole aux habitant-e-s**

Action d'éducation populaire (Quiz géant ruralité / porteur de parole.). Prises de parole des habitant-e-s et écriture libre.

- **16H00 - 16H30 : prise de parole d'un-e orateur-riche ou député-e.**

- **16H30- 17H30 : apéro insoumis**

- **17h30 - 18H00 : fin de la journée**

- **Faire le bilan** avec les insoumis-es présent-e-s

- **Communiquer sur internet** et sur les réseaux sociaux

- **Rédiger le compte-rendu** sur la plate-forme

- **Envoyez vos photos et vidéos** à l'adresse mail : caravanes@lafranceinsoumise.fr pour diffusion, publication sur nos réseaux sociaux

- **Remplir le formulaire en ligne** avec une partie sur le recensement des services publics et commerces et une autre partie sur le compte rendu de l'écriture libre des habitant-e-s, disponible sur la page <https://lafranceinsoumise.fr/caravanes-rurales-ete-2018/>. (Cette fiche permettra au mouvement de réaliser une carte interactive)

- **Presse** : faire une veille pour repérer et répercuter les éventuels articles

- **Maintenir le contact avec la population locale** : inclure les nouveaux-llés inscrit-e-s aux groupes d'action, revenir sur le même lieu

CARAVANE RURALITÉ ANNEXES



**LES VERSIONS
MODIFIABLES
ET IMPRIMABLES
DES DOCUMENTS
QUI SUIVENT
(COMMUNIQUÉ
DE PRESSE,
QUESTIONNAIRES...)
SONT DISPONIBLES
SUR LA PAGE
DES CARAVANES**



ANNEXE 1 : COMMUNIQUÉ



La caravane insoumise rurale à **nom de la ville**

La caravane rurale de La France insoumise fera étape à **nom de la ville** le **jour mois 2018**, en présence de **nom du/de la député-e** ou de l'orateur-ice présent-e.

Chaque samedi du mois de juillet, les groupes d'action de la France insoumise organisent des caravanes en zone rurale sur tout le territoire national.

Le but des caravanes est :

- D'alerter sur la pauvreté et la désertification en zone rurale
- De recueillir les témoignages des habitant-e-s sur les problématiques spécifiques à la ruralité
- D'informer sur les effets néfastes de la politique d'Emmanuel Macron sur les territoires ruraux et sur les contre-propositions de La France insoumise
- D'encourager à l'inscription sur les listes électorales en prévision des élections européennes

À **nom de la ville**, la caravane sera animée par le groupe d'action «**xxx insoumise**».

Rendez-vous **le jour mois 2018**

Dès 10h

adresse précise à nom de la ville

.....
Contact presse Caravane :

Xxxx – 06 xx xx xx xx (groupe d'action xxxx)

ANNEXE 2 : INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES



MATÉRIEL NÉCESSAIRE :

formulaires d'inscription, feuilles de mandat (pour inscrire nous-mêmes les habitant-e-s), éventuellement un appareil photo ou un téléphone faisant appareil photo pour photographier les pièces administratives.

POURQUOI C'EST IMPORTANT ?

En 2017, **4 millions de personnes étaient non-inscrites sur les listes électorales** (soit plus que le nombre d'inscrit-e-s cumulé-e-s de Paris, Lyon et Marseille !). Autant de personnes qui ne peuvent exercer leurs droits de vote auxquelles s'ajoutent parfois **les 7 millions** de mal-inscrit-e-s (souvent pour cause de déménagement) qui ne peuvent pas toujours voter (procuration arrivée trop tard, difficulté à trouver un électeur ou une électrice qui vote dans la même commune). Et c'est en premier lieu les jeunes, les personnes les moins diplômées et celles ayant acquis la nationalité française qui sont les plus exclues ou éloignées de la citoyenneté. L'oligarchie qui règne sous la 5e République s'accommode très bien de cette dissolution du peuple qui n'a plus de souveraineté.

Faire une campagne d'inscription sur les listes électorales, **c'est donc donner la possibilité à chacun et à chacune de reconquérir sa voix politique**, d'être à nouveau souverains, c'est-à-dire de pouvoir changer radicalement l'avenir du pays et donc sa propre vie. C'est aider à reconstituer le peuple dans une dynamique pour réécrire de A à Z la règle du jeu. Plus nous serons nombreux-ses à investir les listes électorales, plus nous aurons de forces pour balayer le petit nombre de puissants (l'oligarchie) qui gouvernent sans le peuple et contre ses intérêts.

COMMENT FAIRE ?

- **Le porte-à-porte est la manière la plus efficace pour mener une campagne d'inscription.** Munissez-vous de formulaires imprimés à distribuer aux personnes non-inscrites, d'un appareil photo et de feuilles de mandat pour photographier les pièces administratives

demandées et inscrire des personnes qui ne pourraient pas ou n'auraient pas le temps de se déplacer en mairie (attention le porte-à-porte est interdit si vous travaillez pour la mairie ou pour une autorité administrative).

- Sur le lieu de la caravane, les citoyen-ne-s n'ont qu'à apporter leur pièce d'identité et justificatifs de domicile s'ils souhaitent s'inscrire par procuration.

QUELS DOCUMENTS NÉCESSAIRES ?

- **Le formulaire d'inscription sur les listes électorales**
- **Photocopie de la pièce d'identité** : carte d'identité ou passeport valide ou expiré depuis moins d'1 an. Pour une personne naturalisée française récemment n'ayant pas encore de pièce d'identité française : pièce d'identité d'origine + une preuve de la nationalité française (décret de naturalisation, certificat de nationalité)
- **Justificatif de domicile** daté de moins de 3 mois à choisir parmi : facture d'eau, d'électricité, de gaz ou de téléphone, avis d'imposition ou certificat de non-imposition, quittance d'assurance (incendie, risques locatifs ou responsabilité civile) pour le logement, titre de propriété ou quittance de loyer.

La personne inscrite reçoit ensuite sa carte électorale par courrier.

Si la personne vit chez ses parents ou est hébergée par un proche.

- Formulaire rempli
- Photocopie de la pièce d'identité de la personne souhaitant s'inscrire
- Photocopie de la pièce d'identité de la personne qui l'héberge
- Une lettre signée de la personne attestant de l'hébergement
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois au nom de cette personne

Si la personne n'a pas le temps ou ne peut pas se déplacer à la mairie, il est possible de se faire inscrire sur les listes par une personne vous représentant.

- Formulaire rempli
- Photocopie de la pièce d'identité de la personne souhaitant s'inscrire
- Justificatif de domicile daté de moins de 3 mois
- Photocopie de la pièce d'identité de la personne mandataire
- Mandat écrit et signé attestant que la personne souhaitant s'inscrire donne le droit à la personne tiers de l'inscrire : procuration sur papier libre où seront inscrits les noms du mandant et du mandataire



Grid for registration number

Formulaire valable uniquement s'il est accompagné des pièces justificatives (voir notice explicative au dos)

1. ÉTAT CIVIL form with fields for NOM, NOM MARITAL, PRÉNOM(S), SEXE, NÉ(E) LE, À, DÉPARTEMENT, PAYS.

Form for commune address: Demande son inscription sur la liste électorale de la commune de :

DÉPARTEMENT : ou OUTRE-MER* :

2. SITUATION DU DEMANDEUR form with checkboxes for Situation 1, 2, 3 and fields for COMMUNE, DÉPARTEMENT, and consulate address.

3. COORDONNÉES PERSONNELLES DU DEMANDEUR (où le courrier peut être expédié) form with fields for Adresse, Code postal, Commune, Téléphone, Courriel.

*OUTRE-MER : Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Saint-Pierre-et-Miquelon, Mayotte, Wallis-et-Futuna, Polynésie française, Nouvelle-Calédonie.

Date : / / Signature du demandeur :

Cachet de la mairie

Rubrique réservée à la mairie (ne rien inscrire)

Inscription volontaire [] Inscription par décision judiciaire [] Inscription d'office []

Date de réception de la demande en mairie : / / Date de prise en compte de la demande : / /

FEUILLE DE MANDAT / INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Je soussigné, Domicilié à, Donne mandat à pour m'inscrire sur les listes électorales. Fait à Le Signature

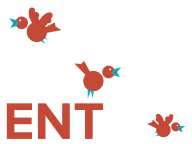
FEUILLE DE MANDAT / INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Je soussigné, Domicilié à, Donne mandat à pour m'inscrire sur les listes électorales. Fait à Le Signature

FEUILLE DE MANDAT / INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Je soussigné, Domicilié à, Donne mandat à pour m'inscrire sur les listes électorales. Fait à Le Signature

ANNEXE 3 : FICHE DE RECENSEMENT DES SERVICES PUBLICS ET COMMERCES



Voici deux outils pour engager la conversation avec les habitant-e-s et élaborer avec eux un diagnostic sur la désertification du territoire et les solutions politiques à apporter.

Le premier outil est un questionnaire de conscientisation à utiliser principalement le matin pendant la phase de porte-à-porte. Il permet d'engager la conversation de façon originale en positionnant les habitant-e-s comme expert-e-s de leur territoire.

Les réponses vous donneront des informations utiles. Le questionnaire est également un guide qui vous permettra d'aborder les conséquences de la désertification rurale et de réagir aux expériences vécues par les habitant-e-s. **Il ne faut donc pas hésitez à s'écarter du questionnaire si la discussion qui s'engage est pertinente !**

Vous pouvez également laisser le questionnaire dans les boîtes aux lettres pour inciter les habitant-e-s à le remplir et le ramener à la caravane l'après-midi.

Le second outil est un formulaire (à remplir par la suite en ligne sur <https://lafranceinsoumise.fr/caravanes-rurales-ete-2018/>) qui est davantage factuel et exhaustif. Ce recensement permettra à l'équipe en charge des caravanes de réaliser une carte interactive et de communiquer sur les enjeux spécifiques des territoires ruraux.



QUESTIONNAIRE DE CONSCIENTISATION SUR L'ACCÈS AUX SERVICES PUBLICS ET COMMERCES

N'hésitez pas à utiliser la première question comme accroche si jamais la discussion ne s'engage pas facilement après les présentations.

PARLEZ-NOUS DE VOTRE VILLAGE !

- Pensez-vous que la campagne est mieux ou moins bien traitée que la ville (pour l'accès aux services publics) ?!
- Avez-vous toujours habité dans un territoire rural ?
- Depuis combien de temps habitez-vous dans la commune ?
- Pour chaque service public :
 - . Combien de temps de transport faut-il pour y accéder depuis votre domicile
 - . Est-on obligé d'utiliser une voiture ?
 - . Trouvez-vous la situation satisfaisante ou le service public trop éloigné ?

Service public	Temps de transport	Voiture indispensable ?	Trop loin selon vous ?
École			
Bibliothèque			
Poste			
Gendarmerie			
Médecin			
Hôpital			
Maternité			
Commerces de proximité			

- Si vous devez utiliser la voiture, quel est votre budget carburant chaque mois ?
- Vous ou quelqu'un de votre entourage a-t-il déjà rencontré une difficulté pour réaliser une démarche à cause de cet éloignement ?
- L'accès aux services publics s'est-il dégradé ces dernières années (fermeture de classe ou de bureau de poste, diminution des horaires de la bibliothèque ou de la mairie..) ?

- Quelle était l'explication officielle de cette dégradation (départ à la retraite d'un commerçant ou d'un médecin, baisse de fréquentation d'un bureau de poste, économie budgétaire...) ?
- Savez-vous quel est le montant de la baisse de dotation de l'État à votre commune (le montant global fixé par Macron est de 13 milliards d'économie sur le quinquennat) ?
- Pour améliorer les choses, quels services publics faudrait-il renforcer en priorité ?
- De quelle façon ?
 - . Améliorer la qualité du service public (accueil, temps d'attente...)
 - . Améliorer ses horaires d'ouverture
 - . (Re)créer une antenne de proximité dans la commune
 - . Développer les transports publics pour y accéder
- Pensez-vous que les dématérialiser certaines démarches administratives sur internet est une bonne solution ?
- L'accès à internet est-il de bonne qualité sur toute la commune ?
- Des habitant-e-s de la commune se sont-ils déjà mobilisé-e-s pour défendre les services publics ?
- Est-ce que les mobilisations ont été efficaces ?
- Si non, à votre avis, que faudrait-il faire de mieux pour que les mobilisations fonctionnent ?
- Voulez-vous vous battre avec la France Insoumise pour défendre les services publics dans votre commune (donner un contact pour obtenir des infos sur les actions) ?

REMPLISSEZ-CE QUESTIONNAIRE ET VENEZ LE DÉPOSER AUJOURD'HUI DE 12H À 18H À

LA CARAVANE INSOUMISE Y SERA INSTALLÉE ET PROPOSERA DE NOMBREUSES ACTIVITÉS :

- Tournoi de pétanque
- Chamboule-tout
- Apéro insoumis
- Prise de parole de



FORMULAIRE DE RECENSEMENT À REMPLIR EN LIGNE

Groupe(s) d'action organisateur(s) :

Lieu de la caravane

Ville/Village :

Nombre d'habitant-e-s :

Département :

Politique

Étiquette politique du / de la Maire :

Candidat-e en tête à l'élection présidentielle de 2017 :

Score de Jean-Luc Mélenchon en 2017 :

Candidat-e de La France insoumise aux législatives :

Score de La France insoumise aux législatives :

Nombres de personnes rencontrées non inscrites sur les listes électorales :

Recensement des services publics et commerces de proximité

Service public	Présent dans la commune ?	Si non, à quelle distance	Accessible en transport en commun	Fermeture ou dégradation récente du service ?	Mobilisation des habitant-e-s en réaction (décrire brièvement)
École					
Poste					
Gare					
Gendarmerie					
Tribunal					
Bibliothèque/médiathèque					
Salle de spectacle					
Musée					
Préfecture					
Médecin					
Hôpital					
Maternité					
Boulangerie					
Boutique de vêtements					
Supérette					

Accès à internet : % de la commune couverte par le haut débit (ADSL, câble ou fibre)

ANNEXE 4 : FEUILLE DE CONTACT



JE REJOINS LA FRANCE INSOUmise

Nom	Prénom	Adresse mail	Code Postal

JE SOUHAITE ÊTRE INFORMÉ·E DES ACTIONS
DES INSOUmis·ES PRÈS DE CHEZ MOI

Nom	Prénom	Adresse mail	Code Postal



Ne pas jeter sur la voie publique



www.lafranceinsoumise.fr

